

Paris, le 13 novembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sondage CSA / AMF : Etat d'esprit des maires à l'issue de leur mandat et attentes pour l'avenir

A l'occasion du 90^e Congrès des maires et présidents de communautés qui se déroulera à Paris du 20 au 22 novembre, l'Association des maires de France a commandé au CSA une étude sur le thème « Les maires, l'évolution de leur fonction ». afin de mesurer l'état d'esprit des maires à l'issue de leur mandat et leurs attentes pour l'avenir. Le sondage a été réalisé, du 1^{er} au 9 octobre 2007, auprès d'un échantillon de 603 maires, représentatifs des maires des communes de France, constitué d'après la méthode des quotas (taille de la commune), après stratification par région.

L'AMF vous révèle en avant-première quelques chiffres clés et en tire les premiers enseignements :

❑ **Des maires de France satisfaits de leur mandat et du soutien reçu par leurs administrés**

- **Des maires satisfaits de leur bilan**, en effet, 95% des maires ont le sentiment d'avoir atteint, en totalité (35%) ou en partie (60%), les objectifs qu'ils s'étaient assignés pour leur mandat.

- **Un satisfecit relatif à l'égard du soutien reçu**, Les maires reconnaissent avoir reçu un soutien de la part de leurs administrés et des collectivités décentralisées mais sont plus mitigés à l'égard du soutien perçu des services de l'Etat. 77% des maires déclarent avoir eu, au cours de leur mandat, un soutien suffisant de la part de leurs administrés, 72% de la part des conseillers généraux et régionaux, 71% de la part de la structure intercommunale et seulement un peu plus d'un sur deux (57%) de la part des services de l'Etat. Dans le détail, les maires de communes rurales ont tendance à se sentir moins soutenus par leurs administrés : en effet, 19% des maires de communes de moins de 2 000 habitants déplorent un soutien insuffisant de la part de leurs électeurs contre 8% pour les maires des communes de 20 000 habitants et plus.

- Concernant les moyens mis à leur disposition pour traiter des préoccupations relevant de leur responsabilité, **la moitié des maires estime disposer de l'ensemble des moyens nécessaires, alors que l'autre moitié estime manquer de moyens**. Plus la commune est peuplée, plus le maire qui la gère est susceptible d'estimer bénéficier de l'ensemble des moyens nécessaires, les proportions passant

de 49% pour les maires des communes de moins de 2 000 habitants à 74% pour les maires des communes de 20 000 habitants et plus.

□ **Le maire, « artisan du développement local »**

- **Les maires plaident en faveur d'une simplification des textes administratifs et une assistance technique et juridique.** Afin d'accomplir leur travail dans de meilleures conditions, les maires attendent avant tout une simplification des textes administratifs (58%) et une assistance technique et juridique (46%). C'est donc prioritairement dans leur rapport à la loi que les maires désirent être aidés. 35% pensent ensuite que la priorité devrait être accordée au renforcement du statut de l'élu. Respectivement 26% et 14% des maires estiment ensuite que la réforme d'ensemble de la fiscalité locale et une meilleure information des maires de la part de leurs partenaires publics et privés sont des mesures à prendre en priorité.

- **Un maire sur deux (50%) pense que c'est la formule « un artisan du développement local » qui s'applique le mieux à ce qu'ils souhaitent que le maire de demain devienne.** 23% optent pour le slogan « un bâtisseur du cadre de vie » et 16% pour « un acteur de la démocratie ».

- **Pour Les prochaines élections municipales, 56% des maires ont l'intention de se représenter, pour un nouveau mandat en 2008.** Les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont proportionnellement plus nombreux à penser briguer un autre mandat que les maires des communes de moins de 10 000 habitants.

Pour plus d'information :

http://www.amf.asso.fr/actualites/upAMF/AMF_20071113155041.doc

Contacts Presse :

AMF

Marie-Hélène GALIN

Tél. 01 44 18 13 59

mhgalin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE

Tél. 01 44 18 51 91

toberle@amf.asso.fr